

Villeneuve d'Ascq, le 1<sup>er</sup> juillet 2008

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Le groupe Auchan signe un protocole pour le développement du transport fluvial sur l'axe Saône-Rhône**

***1000 poids lourds économisés par an***

*Le 1<sup>er</sup> juillet 2008, le groupe Auchan et 5 autres enseignes de distribution ont signé un protocole "grande distribution et transport fluvial" sur l'axe Rhône-Saône avec Jacques Gérard, Préfet de la région Rhône-Alpes, préfet du Rhône, représentant l'Etat, la Compagnie nationale du Rhône et Voies navigables de France (VNF)*

Auchan a été la première enseigne de grande distribution à avoir utilisé le Rhône pour le transport de ses marchandises d'import lors du lancement de la ligne fluviale Fos-Lyon en 2002. Auchan transporte déjà par voie fluviale 64 % de ses produits importés arrivant au port de Fos sur Mer, vers ses entrepôts situés dans le bassin Saône Rhône Méditerranée (Meyzieu et Saint-Quentin Fallavier).

En signant ce protocole, Auchan se donne pour objectif de renforcer encore la part du fluvial et du rail dans le transport de ces marchandises avec à la clé :

- une baisse du trafic routier de **1000 poids lourds par an** soit 14000 tonnes en moins sur les routes
- une réduction de la production annuelle de gaz à effet de serre de **300 tonnes de CO2**
- une économie en énergie primaire de **97 tonnes équivalent pétrole**

De son côté, afin de faciliter l'accomplissement de cet objectif, l'Etat et son établissement public VNF s'engagent à veiller à un meilleur fonctionnement de l'interface fluvial / maritime à Fos sur Mer. La CNR s'engage elle à assurer la sécurité des marchandises, à étudier les possibilités d'optimisation de la chaîne logistique, et à œuvrer pour fluidifier les trafics.

\*\*\*

Cette signature se situe dans la lignée de l'engagement d'Auchan France depuis plusieurs années sur les transports alternatifs au transport routier (fluvial et ferroviaire). En 2007, Auchan a acheminé 53 % de ses produits de grand import par barge depuis les ports maritimes de Dunkerque, Zeebrugge, Anvers, Le Havre et Fos sur Mer. L'enseigne a transporté 5193 EVP (Equivalent Vingt Pieds) par voie fluviale ce qui représente 3130 camions en moins sur les routes.

Le transport fluvial est une alternative performante sur le plan de l'environnement : un convoi fluvial génère peu de nuisances sonores et émet quatre fois moins de CO2 qu'un poids lourd pour chaque conteneur transporté."

\*\*\*

Contact presse : François Cathalifaud / 01 58 65 08 10 / 06 21 09 84 35  
[fcathalifaud@auchan.fr](mailto:fcathalifaud@auchan.fr)